

LOIS

LOI n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 (rectificatif)

NOR : CPAX1823550Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 2018, édition électronique, texte n° 1 :

– au dernier alinéa du XIV de l'article 26 :

Au lieu de : « du présent XI »,

Lire : « du présent XIV » ;

– au VI de l'article 83 :

Au lieu de : « au B du présent V *bis* »,

Lire : « au B du présent VI » ;

– au *d* du 11° du I de l'article 250 :

Au lieu de : « du présent 6° »,

Lire : « du présent 11° ».